

Démarche : FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages
Organisme : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Demande de subvention au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Axe 2 | Renaturation des villes et des villages

Retrouvez toutes les informations sur cette mesure du Fonds Vert dans le cahier d'accompagnement des porteurs de projet et des services instructeurs disponible sur la fiche Aides Territoires : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/financer-des-solutions-dadaptation-au-changement-climatique-fondees-sur-la-renaturation-des-villes-et-des-villages-2/>

Bienvenue sur le formulaire de demande de subvention Fonds vert

Merci pour votre engagement envers la transition écologique.

Votre précision lors du remplissage de ce formulaire est précieuse pour faciliter le traitement de votre dossier et faire avancer la transition écologique car certaines des données renseignées pourront alimenter les indicateurs nationaux de la transition écologique.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez. N'hésitez pas à prendre votre temps pour bien le compléter.

Préambule

Personne responsable du suivi du dossier

La personne qui remplit ce formulaire et dépose le dossier sur la plateforme Démarches Simplifiées sera l'interlocutrice principale des services d'instruction.

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Vous pouvez inviter d'autres personnes de votre structure à modifier le dossier.

Si jamais vous cessez d'être la personne en charge du suivi du dossier, pensez à transférer le dossier à la personne qui prend la relève.

NOM de la personne responsable du suivi du dossier

Prénom de la personne responsable du suivi du dossier

Fonction de la personne responsable du suivi du dossier

Téléphone de la personne responsable du suivi du dossier

Adresse électronique de la personne responsable du suivi du dossier

Vos interlocuteurs dans les territoires

Un échange préalable avec les services de l'État avant le dépôt de la demande en ligne est recommandé afin de s'assurer que le fonds vert est l'outil adapté au soutien du projet concerné, au regard des autres aides financières « de droit commun » proposées par l'État et par les opérateurs.

Contact préalable des services de votre territoire

Avez-vous pris contact avec les agents de l'État responsables de cette mesure sur votre territoire ? Les dossiers bénéficiant d'une expertise préalable ont plus de chances d'être acceptés et leurs délais d'instruction sont en moyenne plus courts.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Détails de la prise de contact préalable avec les services

En quelques mots : nom du service / du contact, date du rendez-vous... afin de permettre à l'administration de reprendre le fil.

1. Informations sur le porteur de projet

Identification du porteur de projet

Porteur de projet qui candidate à une aide du Fonds Vert

Le porteur de projet est la personne morale qui, par défaut, perçoit la subvention du fonds vert et effectue les dépenses du projet. Le numéro SIRET renseigné à l'écran précédent permettant d'accéder au formulaire doit correspondre à celui du porteur de projet.

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Dans le cas d'un projet avec plusieurs co-porteurs, leur identification et les relations entre eux sont à préciser dans la suite du formulaire le cas échéant.

Nature du porteur de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Collectivité locale

EPCI

SEM

SPL

Etablissement public d'aménagement (EPA)

Etablissement public foncier (EPF)

Bailleur social

Entreprise privée (concessionnaire, délégataire, mandataire)

Identification de la collectivité ou de l'établissement public compétent

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Accord formalisé de la collectivité ou établissement public concerné

Joindre l'accord formalisé de la collectivité ou établissement public concerné

Représentant légal du porteur de projet

Maire, président d'EPCI...

NOM du représentant légal du porteur de projet

Prénom du représentant légal du porteur de projet

Fonction du représentant légal du porteur de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

maire

président d'EPCI

Adresse électronique du représentant légal du porteur de projet

Identification des co-porteurs

Le porteur de projet peut mentionner dans son dossier un « co-portage » avec un partenaire

Dans ce cas, les relations conventionnelles ou contractuelles seront détaillées ainsi que toutes les informations utiles à l'établissement de la convention financière si le co-porteur

**FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages
est susceptible de percevoir directement des subventions.**

Ce dossier fait-il l'objet d'un co-portage ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Co-porteur

Siret du co-porteur

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

Le co-porteur est-il susceptible de percevoir directement une partie de la subvention demandée ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

NOM du représentant légal du co-porteur de projet

Prénom du représentant légal du co-porteur de projet

Fonction du représentant légal du co-porteur de projet

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du co-porteur de projet

À joindre impérativement au format PDF.

Siret du co-porteur

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

Le co-porteur est-il susceptible de percevoir directement une partie de la subvention demandée ?

Cochez la mention applicable

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Non

NOM du représentant légal du co-porteur de projet

Prénom du représentant légal du co-porteur de projet

Fonction du représentant légal du co-porteur de projet

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du co-porteur de projet

À joindre impérativement au format PDF.

Siret du co-porteur

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

Le co-porteur est-il susceptible de percevoir directement une partie de la subvention demandée ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

NOM du représentant légal du co-porteur de projet

Prénom du représentant légal du co-porteur de projet

Fonction du représentant légal du co-porteur de projet

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du co-porteur de projet

À joindre impérativement au format PDF.

2. Présentation générale du projet et ambition écologique

Description du projet

Intitulé du projet

Description succincte et précise de l'opération pour laquelle le soutien de l'Etat est demandé.

Résumé du projet

Résumez le projet en quelques phrases.

Ce descriptif pourra être utilisé dans les actions de communication des services de l'Etat.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dossier de présentation du projet

Joindre un ou plusieurs documents de présentation de votre projet. Il est attendu que cette présentation réponde aux différentes attentes détaillées dans le cahier d'accompagnement et vienne en support aux éléments descriptifs apportés dans le formulaire.

Inclure :

- une description générale
- l'analyse conduisant à proposer le projet
- la problématique, les enjeux et les objectifs du projet
- l'insertion du projet dans la dynamique territoriale de la transition écologique
- la présentation de la maturité technique et financière du projet
- le calendrier de réalisation

Ambition écologique du projet

Éléments de diagnostic

Qualifier la vulnérabilité climatique du territoire. Quels sont les aléas climatiques principalement identifiés localement (Canicule, sécheresse inondation... etc.) ? À quelle échelle territoriale se font-ils ressentir ? Sur quelles populations ou équipements ? En quoi l'environnement urbain actuel les aggrave-t-il ?

Ambition écologique

Qualifier les bénéfices du projet en matière d'adaptation au changement climatique. Comment le projet de renaturation réduit-il la vulnérabilité du territoire face au changement climatique (îlots de fraîcheur, infiltration des eaux pluviales, zone d'expansion de crue...etc.) ? A quelles échelles les effets du projet se feront-ils ressentir ? Globalement, comment l'aménagement intègre-t-il la résilience climatique (bioclimatisme, ventilation naturelle...etc.) ?

Impacts attendus du projet en terme d'adaptation au changement climatique

Qualifiez et quantifiez les autres bénéfices (environnementaux et sociaux) attendus du projet : accueil de la biodiversité (diversité de milieux naturels, de strates végétales d'espèces et d'essences mobilisée, développement de

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

trames écologiques), stockage carbone, dépollution/fertilisation de sols dégradés, création d'espaces de loisirs accessibles et de lieux de socialisation, santé et bien-être des usagers... etc.

Justifiez la prise en compte et l'évitement des potentiels impacts négatifs du projet : introduction d'espèces exotiques envahissantes, introduction d'essences allergisantes, acceptation sociale du projet, conflits d'usages... etc.

Co-bénéfices environnementaux du projet

Indiquer quels sont les co-bénéfices environnementaux du projet.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Atténuation du changement climatique (émissions, production ENR, efficacité énergétique, etc.)
- Amélioration de la gestion des ressources en eau et marines
- Lutte contre les pollutions (prévention et contrôle)
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes (biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles)
- Transition vers une économie circulaire (déchets, autres) et prévention des risques technologiques

Contexte territorial du projet

Département d'implantation du projet

Le dossier sera transmis à l'autorité compétente.

Si le projet concerne plusieurs départements, indiquer celui du chef lieu de la région.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01 - Ain
- 02 - Aisne
- 03 - Allier
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence
- 05 - Hautes-Alpes
- 06 - Alpes-Maritimes
- 07 - Ardèche
- 08 - Ardennes
- 09 - Ariège
- 10 - Aube
- 11 - Aude
- 12 - Aveyron
- 13 - Bouches-du-Rhône
- 14 - Calvados
- 15 - Cantal
- 16 - Charente
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 18 - Cher
- 19 - Corrèze
- 21 - Côte-d'Or
- 22 - Côtes-d'Armor
- 23 - Creuse
- 24 - Dordogne
- 25 - Doubs
- 26 - Drôme
- 27 - Eure
- 28 - Eure-et-Loir
- 29 - Finistère
- 2A - Corse-du-Sud
- 2B - Haute-Corse
- 30 - Gard
- 31 - Haute-Garonne
- 32 - Gers
- 33 - Gironde
- 34 - Hérault
- 35 - Ille-et-Vilaine
- 36 - Indre
- 37 - Indre-et-Loire
- 38 - Isère
- 39 - Jura
- 40 - Landes
- 41 - Loir-et-Cher
- 42 - Loire
- 43 - Haute-Loire
- 44 - Loire-Atlantique
- 45 - Loiret
- 46 - Lot
- 47 - Lot-et-Garonne
- 48 - Lozère
- 49 - Maine-et-Loire
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 51 - Marne
- 52 - Haute-Marne
- 53 - Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle
- 55 - Meuse
- 56 - Morbihan
- 57 - Moselle
- 58 - Nièvre
- 59 - Nord
- 60 - Oise
- 61 - Orne
- 62 - Pas-de-Calais
- 63 - Puy-de-Dôme
- 64 - Pyrénées-Atlantiques
- 65 - Hautes-Pyrénées
- 66 - Pyrénées-Orientales
- 67 - Bas-Rhin
- 68 - Haut-Rhin
- 69 - Rhône
- 70 - Haute-Saône
- 71 - Saône-et-Loire
- 72 - Sarthe
- 73 - Savoie
- 74 - Haute-Savoie
- 75 - Paris
- 76 - Seine-Maritime
- 77 - Seine-et-Marne
- 78 - Yvelines
- 79 - Deux-Sèvres
- 80 - Somme
- 81 - Tarn
- 82 - Tarn-et-Garonne
- 83 - Var
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 85 - Vendée
- 86 - Vienne
- 87 - Haute-Vienne
- 88 - Vosges
- 89 - Yonne
- 90 - Territoire de Belfort
- 91 - Essonne
- 92 - Hauts-de-Seine
- 93 - Seine-Saint-Denis
- 94 - Val-de-Marne
- 95 - Val-d'Oise
- 971 - Guadeloupe
- 972 - Martinique
- 973 - Guyane
- 974 - La Réunion
- 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- 976 - Mayotte
- 977 - Saint-Barthélemy
- 978 - Saint-Martin
- 984 - Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- 986 - Wallis-et-Futuna
- 987 - Polynésie française
- 988 - Nouvelle-Calédonie

Arrondissement du projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01 - Ain - arrondissement de Belley
- 01 - Ain - arrondissement de Bourg-en-Bresse
- 01 - Ain - arrondissement de Gex
- 01 - Ain - arrondissement de Nantua
- 02 - Aisne - arrondissement de Château-Thierry
- 02 - Aisne - arrondissement de Laon
- 02 - Aisne - arrondissement de Saint-Quentin
- 02 - Aisne - arrondissement de Soissons
- 02 - Aisne - arrondissement de Vervins

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 03 - Allier - arrondissement de Montluçon
- 03 - Allier - arrondissement de Moulins
- 03 - Allier - arrondissement de Vichy
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Barcelonnette
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Castellane
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Digne-les-Bains
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Forcalquier
- 05 - Hautes-Alpes - arrondissement de Briançon
- 05 - Hautes-Alpes - arrondissement de Gap
- 06 - Alpes-Maritimes - arrondissement de Grasse
- 06 - Alpes-Maritimes - arrondissement de Nice
- 07 - Ardèche - arrondissement de Largentière
- 07 - Ardèche - arrondissement de Privas
- 07 - Ardèche - arrondissement de Tournon-sur-Rhône
- 08 - Ardennes - arrondissement de Charleville-Mézières
- 08 - Ardennes - arrondissement de Rethel
- 08 - Ardennes - arrondissement de Sedan
- 08 - Ardennes - arrondissement de Vouziers
- 09 - Ariège - arrondissement de Foix
- 09 - Ariège - arrondissement de Pamiers
- 09 - Ariège - arrondissement de Saint-Girons
- 10 - Aube - arrondissement de Bar-sur-Aube
- 10 - Aube - arrondissement de Nogent-sur-Seine
- 10 - Aube - arrondissement de Troyes
- 11 - Aude - arrondissement de Carcassonne
- 11 - Aude - arrondissement de Limoux
- 11 - Aude - arrondissement de Narbonne
- 12 - Aveyron - arrondissement de Millau
- 12 - Aveyron - arrondissement de Rodez
- 12 - Aveyron - arrondissement de Villefranche-de-Rouergue
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Aix-en-Provence
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Arles
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Marseille
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 14 - Calvados - arrondissement de Bayeux
- 14 - Calvados - arrondissement de Caen
- 14 - Calvados - arrondissement de Lisieux
- 14 - Calvados - arrondissement de Vire
- 15 - Cantal - arrondissement de Aurillac
- 15 - Cantal - arrondissement de Mauriac
- 15 - Cantal - arrondissement de Saint-Flour
- 16 - Charente - arrondissement de Angoulême
- 16 - Charente - arrondissement de Cognac
- 16 - Charente - arrondissement de Confolens
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Jonzac
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Rochefort
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de La Rochelle
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Saintes
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Saint-Jean-d'Angély
- 18 - Cher - arrondissement de Bourges
- 18 - Cher - arrondissement de Saint-Amand-Montrond
- 18 - Cher - arrondissement de Vierzon
- 19 - Corrèze - arrondissement de Brive-la-Gaillarde
- 19 - Corrèze - arrondissement de Tulle
- 19 - Corrèze - arrondissement de Ussel
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Beaune
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Dijon
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Montbard
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Dinan
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Guingamp
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Lannion
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Saint-Brieuc
- 23 - Creuse - arrondissement de Aubusson
- 23 - Creuse - arrondissement de Guéret
- 24 - Dordogne - arrondissement de Bergerac
- 24 - Dordogne - arrondissement de Nontron
- 24 - Dordogne - arrondissement de Périgueux
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 25 - Doubs - arrondissement de Besançon
- 25 - Doubs - arrondissement de Montbéliard
- 25 - Doubs - arrondissement de Pontarlier
- 26 - Drôme - arrondissement de Die
- 26 - Drôme - arrondissement de Nyons
- 26 - Drôme - arrondissement de Valence
- 27 - Eure - arrondissement de Les Andelys
- 27 - Eure - arrondissement de Bernay
- 27 - Eure - arrondissement de Évreux
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Chartres
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Châteaudun
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Dreux
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Nogent-le-Rotrou
- 29 - Finistère - arrondissement de Brest
- 29 - Finistère - arrondissement de Châteaulin
- 29 - Finistère - arrondissement de Morlaix
- 29 - Finistère - arrondissement de Quimper
- 2A - Corse-du-Sud - arrondissement de Ajaccio
- 2A - Corse-du-Sud - arrondissement de Sartène
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Bastia
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Corte
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Calvi
- 30 - Gard - arrondissement de Alès
- 30 - Gard - arrondissement de Nîmes
- 30 - Gard - arrondissement de Le Vigan
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Muret
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Saint-Gaudens
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Toulouse
- 32 - Gers - arrondissement de Auch
- 32 - Gers - arrondissement de Condom
- 32 - Gers - arrondissement de Mirande
- 33 - Gironde - arrondissement de Blaye
- 33 - Gironde - arrondissement de Bordeaux
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 33 - Gironde - arrondissement de Lesparre-Médoc
- 33 - Gironde - arrondissement de Libourne
- 33 - Gironde - arrondissement de Arcachon
- 34 - Hérault - arrondissement de Béziers
- 34 - Hérault - arrondissement de Lodève
- 34 - Hérault - arrondissement de Montpellier
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Fougères-Vitré
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Redon
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Rennes
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Saint-Malo
- 36 - Indre - arrondissement de Le Blanc
- 36 - Indre - arrondissement de Châteauroux
- 36 - Indre - arrondissement de La Châtre
- 36 - Indre - arrondissement de Issoudun
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Chinon
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Tours
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Loches
- 38 - Isère - arrondissement de Grenoble
- 38 - Isère - arrondissement de La Tour-du-Pin
- 38 - Isère - arrondissement de Vienne
- 39 - Jura - arrondissement de Dole
- 39 - Jura - arrondissement de Lons-le-Saunier
- 39 - Jura - arrondissement de Saint-Claude
- 40 - Landes - arrondissement de Dax
- 40 - Landes - arrondissement de Mont-de-Marsan
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Blois
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Vendôme
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Romorantin-Lanthenay
- 42 - Loire - arrondissement de Montbrison
- 42 - Loire - arrondissement de Roanne
- 42 - Loire - arrondissement de Saint-Étienne
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Brioude
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Le Puy-en-Velay
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Nantes
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Saint-Nazaire
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Châteaubriant-Ancenis
- 45 - Loiret - arrondissement de Montargis
- 45 - Loiret - arrondissement de Orléans
- 45 - Loiret - arrondissement de Pithiviers
- 46 - Lot - arrondissement de Cahors
- 46 - Lot - arrondissement de Figeac
- 46 - Lot - arrondissement de Gourdon
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Agen
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Marmande
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Villeneuve-sur-Lot
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Nérac
- 48 - Lozère - arrondissement de Florac
- 48 - Lozère - arrondissement de Mende
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Angers
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Cholet
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Saumur
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Segré
- 50 - Manche - arrondissement de Avranches
- 50 - Manche - arrondissement de Cherbourg
- 50 - Manche - arrondissement de Coutances
- 50 - Manche - arrondissement de Saint-Lô
- 51 - Marne - arrondissement de Châlons-en-Champagne
- 51 - Marne - arrondissement de Épernay
- 51 - Marne - arrondissement de Reims
- 51 - Marne - arrondissement de Vitry-le-François
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Chaumont
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Langres
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Saint-Dizier
- 53 - Mayenne - arrondissement de Château-Gontier
- 53 - Mayenne - arrondissement de Laval
- 53 - Mayenne - arrondissement de Mayenne
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Lunéville
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Nancy
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Toul
- 55 - Meuse - arrondissement de Bar-le-Duc
- 55 - Meuse - arrondissement de Commercy
- 55 - Meuse - arrondissement de Verdun
- 56 - Morbihan - arrondissement de Lorient
- 56 - Morbihan - arrondissement de Pontivy
- 56 - Morbihan - arrondissement de Vannes
- 57 - Moselle - arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle
- 57 - Moselle - arrondissement de Sarrebourg-Château-Salins
- 57 - Moselle - arrondissement de Sarreguemines
- 57 - Moselle - arrondissement de Thionville
- 57 - Moselle - arrondissement de Metz
- 58 - Nièvre - arrondissement de Château-Chinon (Ville)
- 58 - Nièvre - arrondissement de Clamecy
- 58 - Nièvre - arrondissement de Nevers
- 58 - Nièvre - arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
- 59 - Nord - arrondissement de Avesnes-sur-Helpe
- 59 - Nord - arrondissement de Cambrai
- 59 - Nord - arrondissement de Douai
- 59 - Nord - arrondissement de Dunkerque
- 59 - Nord - arrondissement de Lille
- 59 - Nord - arrondissement de Valenciennes
- 60 - Oise - arrondissement de Beauvais
- 60 - Oise - arrondissement de Clermont
- 60 - Oise - arrondissement de Compiègne
- 60 - Oise - arrondissement de Senlis
- 61 - Orne - arrondissement de Alençon
- 61 - Orne - arrondissement de Argentan
- 61 - Orne - arrondissement de Mortagne-au-Perche
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Arras
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Béthune
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Montreuil
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Saint-Omer
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Calais
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Lens
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Ambert
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Clermont-Ferrand
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Issoire
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Riom
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Thiers
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Bayonne
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Oloron-Sainte-Marie
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Pau
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Argelès-Gazost
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Bagnères-de-Bigorre
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Tarbes
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Céret
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Perpignan
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Prades
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Haguenau-Wissembourg
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Molsheim
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Saverne
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Sélestat-Erstein
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Strasbourg
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Altkirch
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Colmar-Ribeauvillé
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Mulhouse
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Thann-Guebwiller
- 69 - Rhône - arrondissement de Lyon
- 69 - Rhône - arrondissement de Villefranche-sur-Saône
- 70 - Haute-Saône - arrondissement de Lure
- 70 - Haute-Saône - arrondissement de Vesoul
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Autun
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Chalon-sur-Saône
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Louhans
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Mâcon
- 72 - Sarthe - arrondissement de La Flèche
- 72 - Sarthe - arrondissement de Mamers
- 72 - Sarthe - arrondissement de Le Mans
- 73 - Savoie - arrondissement de Albertville
- 73 - Savoie - arrondissement de Chambéry
- 73 - Savoie - arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Annecy
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Bonneville
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Thonon-les-Bains
- 75 - Paris - arrondissement de Paris
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Dieppe
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Le Havre
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Rouen
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Meaux
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Melun
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Provins
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Fontainebleau
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Torcy
- 78 - Yvelines - arrondissement de Mantes-la-Jolie
- 78 - Yvelines - arrondissement de Rambouillet
- 78 - Yvelines - arrondissement de Saint-Germain-en-Laye
- 78 - Yvelines - arrondissement de Versailles
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Bressuire
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Niort
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Parthenay
- 80 - Somme - arrondissement de Abbeville
- 80 - Somme - arrondissement de Amiens
- 80 - Somme - arrondissement de Montdidier
- 80 - Somme - arrondissement de Péronne
- 81 - Tarn - arrondissement de Albi
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 82 - Tarn-et-Garonne - arrondissement de Castelsarrasin
- 82 - Tarn-et-Garonne - arrondissement de Montauban
- 83 - Var - arrondissement de Draguignan
- 83 - Var - arrondissement de Toulon
- 83 - Var - arrondissement de Brignoles
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Apt
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Avignon
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Carpentras
- 85 - Vendée - arrondissement de Fontenay-le-Comte
- 85 - Vendée - arrondissement de La Roche-sur-Yon
- 85 - Vendée - arrondissement de Les Sables-d'Olonne
- 86 - Vienne - arrondissement de Châtellerault
- 86 - Vienne - arrondissement de Montmorillon
- 86 - Vienne - arrondissement de Poitiers
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Bellac
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Limoges
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Rochechouart
- 88 - Vosges - arrondissement de Épinal
- 88 - Vosges - arrondissement de Neufchâteau
- 88 - Vosges - arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges
- 89 - Yonne - arrondissement de Auxerre
- 89 - Yonne - arrondissement de Avallon
- 89 - Yonne - arrondissement de Sens
- 90 - Territoire de Belfort - arrondissement de Belfort
- 91 - Essonne - arrondissement de Étampes
- 91 - Essonne - arrondissement de Évry
- 91 - Essonne - arrondissement de Palaiseau
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Antony
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Nanterre
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Boulogne-Billancourt
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Bobigny
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Le Raincy
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Saint-Denis
-

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de Nogent-sur-Marne
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de L'Haÿ-les-Roses
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Argenteuil
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Sarcelles
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Pontoise
- 971 - Guadeloupe - arrondissement de Basse-Terre
- 971 - Guadeloupe - arrondissement de Pointe-à-Pitre
- 972 - Martinique - arrondissement de Fort-de-France
- 972 - Martinique - arrondissement de La Trinité
- 972 - Martinique - arrondissement de Le Marin
- 972 - Martinique - arrondissement de Saint-Pierre
- 973 - Guyane - arrondissement de Cayenne
- 973 - Guyane - arrondissement de Saint-Laurent-du-Maroni
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Denis
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Pierre
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Benoît
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Paul
- 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- 976 - Mayotte
- 977 - Saint-Barthélemy
- 978 - Saint-Martin
- 984 - Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- 986 - Wallis-et-Futuna
- 987 - Polynésie française
- 988 - Nouvelle-Calédonie

Le projet dispose d'une adresse identifiable ?

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Adresse principale du projet

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Territoire concerné par le projet

Commune principale du projet

Indiquez la commune la plus impactée par le projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan de localisation

Zonage(s) spécifique(s)

Sélectionnez un ou plusieurs zonages spécifiques au projet.

Exemple : ÉcoQuartier, Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)...

Vous pouvez identifier facilement les zonages de votre territoire via la cartographie de l'observatoire des territoires de l'ANCT : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/zonage-de-politiques-publiques>

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- aucun zonage
- Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
- Avenir montagnes
- ÉcoQuartier
- France ruralités revitalisation (FRR)
- Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) - NPNRU - ANRU
- Site patrimonial remarquable (SPR)
- Territoires d'industrie (TI)
- Territoires Engagées pour la Nature (TEN)
- Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
- Zones de revitalisation rurale (ZRR)
- autre zonage spécifique

Autre zonage spécifique - précision

Contractualisation(s)

Indiquez si le projet s'inscrit dans un ou des contrat signés entre la collectivité et l'État.

Exemple : projet inscrit dans un CRTE, conventions Action Cœur de Ville et Petites villes de Demain, etc.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- aucun contrat
- Action Cœur de Ville (ACV)
- Contrat de Convergence et de Transformation (CCT)
- Contrat de plan État-Région (CPER)
- Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

- Contrat de ruralité
- Opération de revitalisation du territoire (ORT)
- Opération d'intérêt national (OIN)
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Projet partenarial d'aménagement (PPA)
- Petites Villes de Demain (PVD)
- Villages d'avenir
- autre contrat

Autre contrat - précision

CRTE principal - précision

Précisez le libellé du Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) principal du projet.

PCAET : le projet est-il inscrit dans un Plan Climat-air-énergie territorial ?

Précisez si le projet, objet de la demande de subvention, est inscrit dans un PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) adopté et toujours en vigueur à la date du dépôt de la présente demande.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Label ou certification de développement durable

L'opération fait-elle l'objet d'un label ou d'une certification en matière de développement durable?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- HQE™ Aménagement
- Certification PEFC
- Labellisation Ecojardin
- Labellisation Biodiversity
- Labellisation Effinature
- Labellisation EVE (espace végétal écologique)
- La marque végétal local
- Autres : préciser

Autre label ou certification de développement durable - précision

Zonage ABC

Localisation du projet vis-à-vis des zones de tension du marché locatif, conformément au [zonage ABC](<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zonage-abc>)

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Zone bis

Zone A

Zone B1

Zone B2

Zone C

Insertion du projet dans le territoire

Explicitation de la cohérence du projet de renaturation avec le contexte territorial (contribution aux trames vertes et bleues, limitation de l'artificialisation nette, insertion paysagère etc.), la contribution aux stratégies et documents cadres et de planification et d'urbanisme (SRCE, SRADDET/SDRIF/SAR/PADDUC, SDAGE, PGRI, PCAET, SCOT, PLU(i), CRTE, etc.) et le respect des objectifs et règles d'urbanisme.

Fragilité territoriale

Quelques indicateurs pourront être donnés ici pour qualifier utilement la fragilité territoriale (à titre d'exemples, le taux de vacance et son évolution, l'évolution démographique, le taux de chômage et son évolution).

Pour les projets de revitalisation économique, l'Observatoire des territoires, animé par l'ANCT, pourra être utilement consulté : [\[https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/\]](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/) (<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>).

Calendrier et maturité du projet

Date prévue pour l'engagement de la première dépense financée par le Fonds Vert

Date prévisionnelle de la première dépense du projet.

 Si cette date n'est pas connue précisément, indiquer une date prévisionnelle.

Date prévue pour l'achèvement des dépenses financées par le Fonds Vert

Date prévisionnelle de la dernière dépense du projet.

Le porteur de projet est-il propriétaire des parcelles ou du bâti nécessaires à la réalisation du projet ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non ou pas complètement

Avancement des études

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Pas initiée

En cours

Finalisée

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Étude(s) préalable(s)

Joindre l'étude ou les études préalables

Maturité du projet : précisez la nature de votre besoin et votre calendrier

Indiquez en quoi le projet présenté est suffisamment mature pour être éligible au Fonds Vert. Précisez le niveau d'avancement :

- autorisations nécessaires obtenues, en cours d'obtention ou restantes (autorisations environnementales, consultation d'un organe délibérant, concertation ou enquête publique, permis de construire, ...);
- études réalisées ;
- investissements identifiés ;
- délais de mise en œuvre et échéance prévue.

3. Plan de financement prévisionnel

Régime TVA du porteur de projet

Le calcul du montant de l'aide est basé sur les dépenses éligibles HT ou TTC (selon le régime de TVA du porteur de projet).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Assujetti à la TVA : dépenses en HT
- Soumis au régime du FCTVA : dépenses en HT
- Non assujetti à la TVA : dépenses en TTC
- Assujetti partiellement à la TVA : dépenses en HT en ajoutant la part de TVA non récupérable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de non-récupération de la TVA

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Bilan financier prévisionnel détaillé de l'opération

L'utilisation du modèle joint est obligatoire.

Dépenses de l'opération

Études : l'aide du Fonds Vert demandée servira t-elle à engager des dépenses d'études ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Travaux : l'aide du Fonds Vert demandée servira t-elle à engager des dépenses de travaux ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Acquisitions : l'aide du Fonds Vert demandée servira t-elle à engager des dépenses d'acquisition (immobilières ou

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

foncière) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

IA : l'aide du Fonds Vert demandée servira-t-elle à engager des dépenses en lien avec des projets informatiques utilisant l'intelligence artificielle (IA) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pourquoi faire appel à l'IA dans le cadre de ce projet et de cette mesure ?

Le projet prévoit de développer une solution d'IA ou de s'appuyer sur une solution existante ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

nouvelle solution

solution existante

Précisez sur quelle solution d'IA votre projet s'appuie

Coût total de l'opération en euros hors taxes (€ HT)

Indiquez le montant prévisionnel HORS TAXES en euros des dépenses de l'opération.

Montant total des dépenses éligibles au Fonds vert en euros (€)

Montant prévisionnel en euros des dépenses éligibles de l'opération. Reportez-vous au cahier d'accompagnement pour déterminer l'éligibilité des dépenses.

dont montant des dépenses nécessaires au développement du projet d'IA en euros (€)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs des dépenses prévisionnelles

Offre technique et financière du ou des prestataires

Financement de l'opération

Montant de l'aide Fonds Vert sollicitée en euros (€)

Montant de l'aide Fonds Vert sollicitée dans le cadre de cette mesure.

Auto-financement : participation du porteur de projet en euros (€)

Si co-portage, inclure l'investissement des co-porteurs destinés à financer l'opération.

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Montant total des subventions publiques sollicitées (hormis présente demande) en euros (€)

Précisez le montant total des subventions contribuant au financement de l'opération sans compter l'aide du Fonds Vert présentement demandée.

Aides de l'Union Européenne

Avez-vous sollicité une aide de l'Union Européenne pour financer ce projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Aide de l'Union Européenne sollicitée

Type aide européenne

Notez que certaines aides européennes (FEADER, FEDER, FTJ...) peuvent être dispensées par les régions.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER
- Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA
- Le Fonds européen de développement régional - FEDER
- Le Fonds social européen - FSE +
- Programme européen pour l'environnement et le climat - LIFE
- Le Fonds pour une transition juste - FTJ
- autre type d'aide de l'union européenne - à préciser

Autre type d'aide de l'union européenne sollicité - précision

Montant de l'aide de l'UE sollicitée pour le financement du projet en euros (€)

Etat de la demande de subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

en préparation

demandée

obtenue

Détails de la subvention de l'UE

détailliez brièvement l'aide demandé et son inscription dans le plan de financement

Type aide européenne

Notez que certaines aides européennes (FEADER, FEDER, FTJ...) peuvent être dispensées par les régions.

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER
- Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA
- Le Fonds européen de développement régional - FEDER
- Le Fonds social européen - FSE +
- Programme européen pour l'environnement et le climat - LIFE
- Le Fonds pour une transition juste - FTJ
- autre type d'aide de l'union européenne - à préciser

Autre type d'aide de l'union européenne sollicité - précision

Montant de l'aide de l'UE sollicitée pour le financement du projet en euros (€)

État de la demande de subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- en préparation
- demandée
- obtenue

Détails de la subvention de l'UE

détaillez brièvement l'aide demandé et son inscription dans le plan de financement

Type aide européenne

Notez que certaines aides européennes (FEADER, FEDER, FTJ...) peuvent être dispensées par les régions.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER
- Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA
- Le Fonds européen de développement régional - FEDER
- Le Fonds social européen - FSE +
- Programme européen pour l'environnement et le climat - LIFE
- Le Fonds pour une transition juste - FTJ
- autre type d'aide de l'union européenne - à préciser

Autre type d'aide de l'union européenne sollicité - précision

Montant de l'aide de l'UE sollicitée pour le financement du projet en euros (€)

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

État de la demande de subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- en préparation
- demandée
- obtenue

Détails de la subvention de l'UE

détailliez brièvement l'aide demandé et son inscription dans le plan de financement

Autres aides publiques sollicitées

Les aides Fonds Vert, DETR ou DSIL ont-elles déjà été sollicitées pour financer cette opération ?

Si le porteur ou l'un des co-porteurs a demandé une subvention, que la demande soit en cours d'instruction ou qu'elle ait abouti, indiquer 'oui'.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Demande d'aide Fonds Vert, DSIL ou DETR

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demande au titre du Fonds Vert
- Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Montant de l'autre aide sollicitée (Fonds Vert / DETR / DSIL) en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers] (www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demande au titre du Fonds Vert
- Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Montant de l'autre aide sollicitée (Fonds Vert / DETR / DSIL) en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demande au titre du Fonds Vert
- Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Montant de l'autre aide sollicitée (Fonds Vert / DETR / DSIL) en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

D'autres aides publiques ont-elles été sollicitées pour financer cette opération ?

Si le porteur ou l'un des co-porteurs a demandé une subvention, que la demande soit en cours d'instruction ou qu'elle ait abouti, indiquer 'oui'.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autre demande de subvention

Type d'aide demandée

Précisez la mention applicable, une seule valeur possible

Aide du Conseil régional

Aide du Conseil départemental

Aide d'un EPCI

Dotation politique de la ville (DPV)

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Montant de l'autre aide publique sollicitée en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Précisez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et état de la demande

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Type d'aide demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Aide du Conseil régional
- Aide du Conseil départemental
- Aide d'un EPCI
- Dotation politique de la ville (DPV)
- Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)
- Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Montant de l'autre aide publique sollicitée en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et état de la demande

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier

Type d'aide demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Aide du Conseil régional
- Aide du Conseil départemental
- Aide d'un EPCI
- Dotation politique de la ville (DPV)
- Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)
- Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Preciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Montant de l'autre aide publique sollicitée en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cocher la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et état de la demande

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier

4. Description détaillée du projet

Nature du projet de renaturation

Quelle est la nature des dépenses pour lesquelles une aide est sollicitée (étude / ingénierie / travaux) ?
Plusieurs choix possible.

Cocher la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Réaliser des études de diagnostic et de stratégie d'adaptation au changement climatique par la renaturation des villes
- Concevoir, via une ingénierie et/ou des études préalables dédiées, un projet d'adaptation au changement climatique par la renaturation des villes
- Réaliser des projets d'adaptation au changement climatique par la renaturation des villes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dossier technique

Pour les projets de réalisation, joindre :

- descriptif technique des travaux éligibles
- un plan permettant de visualiser la localisation géographique du projet (si pertinent)
- les plans de coupes
- un plan de masse de l'existant et projeté avec périmètre de l'opération
- indication du sens d'écoulement de l'eau
- chiffrage des travaux détaillé (DQE et DPGF avec postes concernant la perméabilisation et la végétalisation) dans la mesure du possible

Par quel(s) procédé(s) la renaturation intervient-elle ?

Cocher la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Renaturation des sols et espaces urbains

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Végétalisation de bâtiments ou équipements

Le projet de renaturation intervient-il ?

Dans un espace déjà urbanisé

Un milieu aujourd'hui artificialisé : (re)création de fonctionnalités naturelles

Un milieu aujourd'hui naturel : amélioration de fonctionnalités naturelles

Dans un espace en cours d'urbanisation

Création d'un espace de nature urbaine

Le projet concerne t-il une cour ou les abords d'un établissement scolaire ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Unité Administrative Immatriculée de l'établissement scolaire (UAI)

Définition du code UAI :

- Chaque établissement scolaire reconnu par l'Education Nationale (écoles, collèges, lycées, CFA, enseignement supérieur public ou privé) possède un code unique inscrit dans le répertoire national des établissements (RNE).
- On appelle ce code unique "UAI" pour "Unité Administrative Immatriculée" : il se compose d'un ensemble de 7 chiffres et d'une lettre.
- Les trois premiers chiffres correspondent au numéro du département.
- Pour plus de fiabilité, ce code sert d'identifiant unique pour le compte de l'établissement scolaire.

Si vous ignorez le code UAI de l'établissement, vous pouvez consulter [l'annuaire de l'Education Nationale](https://data.education.gouv.fr/explore/embed/dataset/fr-en-annuaire-education/table/?disjunctive.nom_etablissement&disjunctive.type_etablissement&disjunctive.type_contrat_prive&disjunctive.code_type_contrat_prive&disjunctive.pial&disjunctive.appartenance_education_prioritaire&disjunctive.code_postal&disjunctive.nom_commune&disjunctive.code_departement&disjunctive.libelle_academie&disjunctive.libelle_region&disjunctive.ministere_tutelle).

Le projet intègre-t-il une dimension d'agriculture (ou d'horticulture) urbaine ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Type d'espace d'agriculture (ou d'horticulture) urbaine

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

de jardins collectifs

de fermes urbaines

Etat actuel du terrain avant travaux

Décrire l'état du site avant travaux et mentionner tout élément important lié à l'historique du site (démolition, dépollution, désimperméabilisation, réouverture de cours d'eau, etc)

Emprise foncière du site de l'opération globale (en m²)

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Dont surface totale (*) des secteurs renaturés faisant l'objet de la demande d'aide (en m²)

(*) Propositions de calcul en cas de surface non connue concernant :

- l'estimation de la surface renaturée pour les alignements d'arbres ** (m²) : Nombre d'arbres x $\frac{D}{2}$ (largeur maximale de l'arbre / 2)²

(La largeur maximale de l'arbre est disponible sur le site : <https://www.floriscope.io>)

- l'estimation de la surface renaturée/restaurée pour les berges/cours d'eau (m²) : Linéaire de berges/cours d'eau x largeur de l'emprise renaturée/restaurée ***

(**) : Surface à cumuler avec une éventuelle renaturation du sol sur le linéaire d'implantation des arbres.

(***) Si largeur de l'emprise non connue, prendre une largeur de 5m pour les berges et de 10m pour les cours d'eau, selon méthode des agences de l'eau.

Estimation du nombre de résidents ayant accès libre à l'espace de nature (hors toitures et façades végétalisées) dans un rayon d'un kilomètre

Disposez-vous des éléments pour estimer le coefficient de biotope surfacique de l'emprise du site ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quel est le CBS de l'emprise du site avant la réalisation du projet ?

il est attendu un chiffre entre 0 et 1

Quel sera le CBS de l'emprise du site après la réalisation du projet ?

il est attendu un chiffre entre 0 et 1

Pour les projets de renaturation des sols et espaces urbains

Préciser et justifier le choix des essences

Utilisation d'espèces végétales locales, adaptées au climat actuel et à ses évolutions potentielles, en évitant impérativement les espèces exotiques envahissantes etc.

Le cas échéant motivé par l'avis d'un écologue associé, ou en vous référant à l'outil SESAME développé par le Cerema.

Le projet met-il en œuvre des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Projets relatifs à la "gestion de l'eau et des milieux aquatiques en ville" (trames vertes et bleues, renaturation de cours d'eau, etc) :

Type de projet de gestion de l'eau et des milieux aquatiques en ville

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Restauration de milieux humides
- Restauration hydromorphologique d'un cours d'eau et prévention des risques inondations
- Gestion intégrée des eaux pluviales

Projets de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales

Nature des techniques de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales envisagées

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Noues
- Toitures végétalisées (préciser l'épaisseur de substrat)
- Puits d'infiltration
- Tranchée drainante - Alimentation par avaloirs
- Tranchée drainante - Alimentation via un revêtement poreux et perméable
- Structure réservoir - Alimentation par avaloirs
- Structure réservoir - Alimentation via un revêtement poreux et perméable
- Jardins de pluies
- Espaces végétalisés en creux
- Jardins pédagogiques
- Plantations / haies
- Revêtements clairs
- Revêtements perméables minéraux
- Récupération des eaux de pluies
- Autre

Autre technique de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales envisagée - précision

L'opération est-elle issue du schéma directeur de gestion des eaux pluviales ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Schéma des écoulement des eaux pluviales

Joindre le schéma des écoulement des eaux pluviales

Les eaux pluviales sont-elles actuellement collectées par un réseau unitaire ou par un réseau pluvial strict ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Les eaux pluviales du site seront-elles en tout ou partie déraccordées du réseau d'assainissement unitaire ou du réseau pluvial strict ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Surface active déconnectée (m²)

Surface désimperméabilisée nette (en m²)

différence avant / après travaux

Surface totale gérée en techniques de gestion intégrée des eaux pluviales (m²)

Volume de stockage (m³)

Le projet vise-t-il « zéro rejet » au réseau a minima pour les pluies courantes ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le projet permet-t-il d'infilttrer pluies courantes et pluies fortes ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le projet permet-il à minima de maintenir les espaces de pleine terre ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le projet permet-il une désimperméabilisation porteuse de végétalisation ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Restauration hydromorphologique d'un cours d'eau et prévention des risques inondations

Type de travaux de Restauration hydromorphologique d'un cours d'eau et prévention des risques inondations

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Ponctuels ou démonstratifs

Programme global de restauration

Programme de gestion des ruissellements et des coulées de boue

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Linéaire de berges (pour les grands fleuves) ou de cours d'eau restauré / renaturé (m)

Linéaire de merlon ou de digue supprimé (m)

Nombre d'ouvrages abaissés ou effacés

Nombre d'ouvrages aménagés

Gestion d'espèces exotiques envahissantes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Gestion des coulées de boues

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Votre programme comporte-t-il un volet inondation ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Surface de Zones inondables recréées ou surinondation (m²)

Nombre de site ou d'ouvrage inondation

Projets de restauration de milieux humides

Type d'opération de restauration de milieux humides

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Maîtrise foncière et mise en œuvre des plans de gestion

Restauration ou reconstitution de l'ensemble des zones humides

Préservation et restauration des trames vertes et bleues

Gestion d'espèces exotiques envahissantes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Surface humide restaurée (m²)

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Surface sèche (m²)

Projets de renaturation par végétalisation de bâtiments ou équipements (toitures, façades...)

Préciser l'engagement du projet sur la conformité de l'installation aux normes constructives (étanchéité, drainage, pente, résistance de la toiture au poids à capacité maximale en eau, etc).

Type d'enracinement pour la végétalisation de façade

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Pleine terre

Hors sol

Quels moyens sont prévus dans le cadre du projet pour l'évaluation de l'efficacité des solutions mises en oeuvre et leur amélioration continue

5. Finalisation du dossier

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Délibération de l'assemblée délibérante

Délibération de l'instance décisionnaire sur l'engagement du projet.

Fournir la délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Délibération de l'assemblée délibérante

Délibération de l'instance décisionnaire sur l'engagement du projet.

Fournir la délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement.

Pièces complémentaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Eléments de diagnostic et de stratégie d'adaptation et de renaturation à l'échelle du territoire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document relatif à la maîtrise foncière des secteurs à renaturer (acte de vente ou à défaut compromis de vente et/ou promesse(s) unilatérale(s) ou synallagmatique de vente, titre de propriété)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Documents liés aux travaux

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

à joindre ici :

- un plan masse
- le cas échéant, un plan de situation
- le programme détaillé des travaux
- le dossier d'avant projet définitif
- un avis de la situation juridique des terrains et des bâtiments

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Documents liés aux acquisitions

Joindre ici :

- plan de situation et/ou le plan cadastral
- si l'acquisition du terrain est effective, joindre le titre de propriété et la justification de son caractère onéreux.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document relatif au dispositif de suivi du projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres documents utiles à la bonne compréhension du projet

Annexes comptables

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du porteur de projet

À joindre impérativement au format PDF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé(s) d'Identité Bancaire (RIB) du ou des co-porteurs de projet

Il est attendu autant de documents que de co-porteurs

À joindre impérativement au format PDF.

Engagements du porteur de projet

Engagement n°1 - Obligation d'information en cas de modification du projet

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°2 - Obligation de publication du plan de financement

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°3 - Exactitude des informations

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°4 - Aucun commencement d'exécution du projet ne peut être opéré avant la date de réception de la demande de subvention

En cochant la case, le demandeur certifie que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution à la date de

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

dépôt de la présente demande (cf. article 5 du Décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement). Lorsque le projet nécessite des études préalables ou l'acquisition de terrains, ces études ou cette acquisition ne constituent pas un commencement d'exécution.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°5 - Etre en situation régulière au regard des obligations légales, administratives, fiscales, sociales, comptables et environnementales.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°6 - Autoriser le traitement des données renseignées

Les services de l'Etat peuvent recueillir des données personnelles vous concernant afin d'assurer le traitement de ses demandes de subventions. L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre de cette mission respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement général sur la Protection des données (Règlement UE 2016/679) désigné par « RGPD ». Les données individuelles concernant les nom, prénom, téléphone et adresse électronique des membres de votre personnel peuvent être consultées par les personnels des services de l'Etat habilités à y accéder dans le cadre de ce dispositif et ne seront pas utilisées à des fins commerciales. Les données sont conservées 24 mois après le dernier échange entre les services et votre structure. La base légale du traitement est celle du consentement conformément à l'article 6 du Règlement européen sur la protection des données

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dépôt du dossier

Commentaire libre

Indiquer ici tout autre information utile à l'instruction du dossier.

À noter :

Vous êtes sur le point de déposer votre dossier.

Une fois déposé, votre dossier passera au statut *en construction* : il sera encore modifiable et accessible depuis votre tableau de bord Démarches Simplifiées, et vous pourrez entrer en contact avec un instructeur des services de l'État via la messagerie Démarches Simplifiées.

Les services instructeurs auront accès à votre dossier et pourront évaluer sa complétude. Si nécessaire, des pièces ou des informations complémentaires vous seront demandées. Si elles ne sont pas apportées dans un délai raisonnable, l'administration se réserve le droit de classer votre dossier sans suite.

Une fois le dossier jugé recevable, les services instructeurs le passeront *en instruction*. Vous serez automatiquement notifié, et le dossier ne sera plus modifiable (sauf en cas d'éventuelle demande de compléments).

FONDS VERT - Renaturation des villes et des villages

Suite à l'instruction de votre dossier, une décision (*accepté*, *refusé* ou *classé sans suite*) vous sera notifiée.

Merci de votre candidature à l'aide du Fonds Vert !